LES ESSARTS-LE-ROI

PRINTEMPS • 2019 • www.essarts-le-roi.org

Magazine

Budget 2019

Quelles perspectives ?

N° 19

» ACTUALITÉS
Élections européennes
P.4

» ZOOM SUR
Les animations intergénérationnelles
P.12

» JEUNESSE
Le Conseil Municipal des Enfants
P.15

» VIE ASSOCIATIVE
Lesessartsenfête
P.19

SOMMAIRE

9 DOSSIER
LE BUDGET 2019
Maintien des priorités pour répondre au bon fonctionnement de la commune

12

15

03>L'ÉDITORIAL DU MAIRE
04 > ACTUALITÉS
07>RETOUR EN IMAGES
09>DOSSIER
12>ZOOM SUR
13>SPORT
14>VIE CULTURELLE
15>JEUNESSE
17>VIE ÉCONOMIQUE
18>PORTRAIT
19>VIE ASSOCIATIVE
20>RETOUR SUR LE PASSÉ
21>TRIBUNE LIBRE
22>PRATIQUE
23>ÉTAT CIVIL
24>AGENDA

ÉVÉNEMENT

Concours des jardins fleuris.
Inscription jusqu'au 22 juin 2019.

+ Pour plus d'infos, rendez-vous sur le site **www.essarts-le-roi.org**

Une recette de cuisine qui nous vient de Tunisie

TAJINE TUNISIEN À LA RICOTTA

Nous avons le plaisir de vous partager les recettes de la semaine bleue au fil des parutions du magazine municipal.

Ingrédients :

300 g de viande hachée, 150 de Ricotta, 8 œufs, 150 g de gruyère, 1 kg d'épinards, 3 oignons, 10 cl d'huile d'olive, curcuma, raz el hanout, sel, poivre

Préparation :

Faire revenir la viande et les oignons en fines lamelles dans un peu d'huile d'olive.

Rajouter 4 œufs et 1/3 de gruyère.

Mettre dans un plat à tajine et au four 180°C pendant 15 min.

Laver et essorer les épinards. Les faire revenir dans une casserole avec un peu d'huile à feu doux jusqu'à évaporation complète de l'eau.

Ajouter 2 œufs et 1/3 de gruyère.

Rajouter cette préparation sur la viande.

Faire cuire au four 15 min.

Fouetter la Ricotta avec 2 blancs d'œufs et le reste du gruyère.

Rajouter cette préparation à celle se trouvant dans le plat à tajine.

Remettre au four 15 min.

LES ESSARTS-LE-ROI
Magazine

Directeur de la publication :
Raymond Pommet
Chargée de l'information :
Marie-Françoise Benteyn
Crédits Photos :
Services communication
et animations, associations
Rédaction :
Karine Flogeac
Impression :
Printcorp
Dépôt légal :
À la date de parution
Conception graphique :
Scoop Communication 10833-MEP

PEFC
10-31-1336
Certifié PEFC
pefc-france.org

SUIVEZ-NOUS SUR
FACEBOOK/**ESSARTSLEROI**

« Le lien intergénérationnel est un enjeu prioritaire du "vivre ensemble" »

Mes chers concitoyens,

Le **budget 2019** a été voté au cours de la séance du Conseil municipal du 28 mars.

Ce budget est conforme aux orientations que nous avions présentées au Conseil municipal du 21 février en faveur d'une gestion responsable et durable des finances de notre ville, avec :

- la continuité du programme d'investissements en cours nécessaire à l'adaptation et la rénovation du patrimoine communal : éclairage public du Hameau du Moulin (mise en sécurité et éclairage plus économe), réhabilitation de la rue de la Forêt (enrobé, éclairage public, enfouissement des réseaux et assainissement), rénovation du bassin des Gandines (protection contre les risques d'inondation), agrandissement et rénovation des vestiaires du stade Charpentier et du « club house » de l'espace Tennis ;
- la poursuite de la maîtrise des dépenses de fonctionnement ;
- le maintien du niveau de services à la population et des subventions au monde associatif ;
- sans augmentation des taux d'imposition de la commune.

Les élections européennes auront lieu le 26 mai prochain.
Je fais le vœu que nos concitoyens sauront lutter contre la tentation de l'abstention, hélas historiquement majoritaire dans ce type d'élection : soyez certains que si vous n'allez pas voter, ce sont ceux qui voteront qui décideront à votre place de l'avenir de l'Europe !

Je fais aussi le vœu que nos concitoyens ne confondent pas les enjeux de ce scrutin pour l'avenir de l'Europe avec les enjeux de politique nationale. C'est bien sur les engagements des candidats, notamment sur les points essentiels que sont l'environnement et le changement climatique, la sécurité, la politique économique, que les citoyens français auront à déterminer leur choix.

Enfin, vous verrez dans ce numéro un éclairage particulier sur les actions que nous développons dans le domaine de **l'animation intergénérationnelle**. Je suis convaincu que le lien intergénérationnel est un enjeu prioritaire du « vivre ensemble » et du développement harmonieux de notre quotidien. Ces multiples initiatives de rencontre entre les générations contribuent à un épanouissement et une responsabilisation des jeunes dans un espace citoyen, et permettent aux personnes âgées de se rencontrer, de partager des moments de plaisir, tout en favorisant la transmission des savoirs et des mémoires. J'adresse un grand merci à tous les bénévoles, les personnels communaux, les associations, les élus, pour leur implication et leur contribution au développement et au succès de ces actions intergénérationnelles qui renforcent la cohésion sociale au cœur de notre commune.

Le printemps est de retour, profitons-en pour renouer avec la nature, si présente dans nos terres d'Yveline, en redoublant d'attention et de comportements citoyens visant à préserver notre environnement !

Bien à vous,
Raymond Pommet

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Elles se dérouleront le 26 mai

Les élections européennes permettent d'élire les députés qui siègeront au Parlement européen. 705 eurodéputés seront élus en Europe. La France sera représentée par 79 députés, soit 5 de plus que pour la législature 2014-2019.

COMMENT FONCTIONNENT LES ÉLECTIONS ?

Une liste de candidats est présentée par chaque parti pour l'ensemble du territoire français, et chaque citoyen a la possibilité de donner sa voix à la liste de son choix. À l'issue du scrutin, les partis ayant obtenu plus de 5 % des suffrages bénéficieront d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix.

QUELS SONT LES PRINCIPAUX POUVOIRS DU PARLEMENT EUROPÉEN ?

Le Parlement européen a un rôle majeur dans le processus de décision de l'Union européenne. Lorsque la Commission européenne fait une proposition de loi, les députés amendent et votent le texte, avec le Conseil de l'Union européenne. C'est le cas lorsque les textes concernent les 20 domaines pour lesquels le Parlement est compétent : les affaires étrangères, l'emploi, l'environnement ou encore l'agriculture en font partie. Les députés établissent également, en négociant avec le Conseil, le budget annuel de l'Union européenne.

Afin de mieux se partager le travail dans ces domaines, les députés sont répartis en 20 commissions permanentes spécialisées, au sein desquelles ils élaborent des rapports, font des propositions législatives, organisent des auditions d'experts et mènent les négociations avec le Conseil de l'Union européenne.

L'avis du Parlement est aussi pris en compte dans une cinquantaine de domaines où il n'est pas décisionnaire, comme le droit de la concurrence. Il peut enfin opposer un veto dans 16 domaines, comme l'adhésion d'un nouvel État membre de l'Union ou la signature de traités internationaux. Non seulement les députés disposent d'un pouvoir législatif, mais ils contrôlent également le pouvoir exécutif. Ils peuvent notamment censurer la Commission, qui doit alors présenter sa démission ou destituer un commissaire.

LE VOTE PAR PROCURATION

Un électeur absent le jour d'une élection peut voter par procuration. Cela signifie qu'un autre électeur, qu'il a lui-même choisi, vote à sa place. L'électeur choisi doit être inscrit sur la liste électorale de la commune et doit voter selon les consignes données par l'électeur absent. Pour établir une procuration, l'électeur absent le jour de l'élection doit se rendre au commissariat, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance.

Vous pouvez remplir le formulaire CERFA de demande de vote par procuration directement en ligne sur le site Service-Public.fr, l'imprimer et vous présenter en personne auprès des autorités compétentes avec un justificatif d'identité.

Les démarches doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement de la procuration.

Même si une procuration peut être établie à tout moment et jusqu'au jour du vote, en pratique, le mandataire risque de ne pas pouvoir voter si la mairie ne l'a pas reçue à temps.

VIVRE ENSEMBLE

Petit manuel du « bien vivre ensemble ».

***« La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres »* (Proverbe)**

RESPECTER LES PLACES DE STATIONNEMENT

Circuler à pied dans la commune peut parfois s'avérer compliqué quand les voitures sont garées sur les trottoirs ! **C'est d'autant plus compliqué pour les mamans ou les assistantes maternelles qui se déplacent avec des poussettes parfois lourdes ou les personnes à mobilité réduite !** Comment font-elles lorsque les trottoirs sont encombrés de véhicules ? Pensez-y !

Certaines places de parking, plus larges, sont réservées aux « handicapés », respectez-les ! L'amende pour stationnement illicite sur une place handicapée est de 135 €.

Le stationnement devant la borne de recharge des véhicules électriques située entre la place du Marché et la rue de la Gare est uniquement réservé aux véhicules ayant besoin d'être rechargés. S'y stationner est considéré comme stationnement gênant et peut vous coûter 35 € amende.

PARTICIPER À LA PROPRETÉ DE LA VILLE

Chaque riverain, propriétaire ou locataire, est tenu de maintenir propre son trottoir (taille des arbres et arbustes, désherbage, enlèvement des feuilles mortes,…). De mars à novembre, les déchets végétaux sont collectés par le SITCOM (calendrier disponible sur le site Internet de la commune). Des sacs à végétaux supplémentaires peuvent être retirés au Centre Technique Municipal rue de l'Yvette du lundi au vendredi de 9h à 11h30.

Le brûlage des déchets verts est formellement interdit en vertu des dispositions de l'Arrêté municipal n°0008P11CTM du 17/08/2011

LES ENCOMBRANTS

Les objets encombrants (meubles, appareils électriques, poussettes, vélos,…) ne doivent pas rester en permanence sur les trottoirs. Le SITCOM les ramasse sur rendez-vous (numéro vert : 0 800 49 50 61), vous ne devez les sortir que la veille au soir du ramassage.

RESPECTER SON VOISINAGE

Les travaux de bricolage extérieur et de jardinage qui nécessitent des appareils bruyants doivent être effectués du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le dimanche et les jours fériés de 9h à 12h.

De jour comme de nuit, la tranquillité est un droit reconnu à chacun. Respecter celle des autres est un devoir pour tous.

POLICE MUNICIPALE

Williams Palumbo a rejoint la police municipale

Depuis le 2 janvier, Williams Palumbo a rejoint la police municipale de la commune. Après 15 années passées dans la police municipale de Clichy-la-Garenne, Williams aspirait à un cadre de travail plus rural et à des missions de proximité.

« L'environnement des Essarts-le-Roi me convient parfaitement, je retrouve mes premières motivations et la population est plus accueillante que dans les grandes villes. C'est un grand village, l'ambiance y est conviviale et familiale » nous a confié Williams. L'éventail de ses missions au sein de la commune est très large : surveillance aux sorties d'école, surveillance des voies publiques, prévention de la sécurité des personnes, prévention au niveau du stationnement, hygiène et salubrité de la commune,… Avant d'être répressives, ses missions sont principalement des missions de prévention.
Il est secondé dans ses tâches quotidiennes par Sophie Gaucher, Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP).
En dehors de son métier, Williams est également intervenant de sécurité routière dans le 92. Il est également passionné par les arts martiaux depuis ses 16 ans. Il est adepte du Taï-Chi (du style Chen), il suit assidument l'enseignement d'un grand maître chinois et se rend en Chine tous les 2 ans pour parfaire sa pratique. Il a participé aux Championnats nationaux de Taï Chi organisés par la Fédération des Arts énergétiques et martiaux auxquels il a terminé troisième. À ne pas douter que l'arrivée de Williams sera profitable à la ville des Essarts-le-Roi.

+ Les objets trouvés sont conservés par la Police Municipale jusqu'à ce qu'ils retrouvent leurs propriétaires. Vous pouvez les contacter au 01 30 88 60 25.

ENVIRONNEMENT

Attention aux chenilles processionnaires

Les chenilles processionnaires sont les larves d'une variété de papillons appartenant à la famille des Notodontidae. Il en existe deux espèces : la processionnaire du pin et celle du chêne. La première ravage les pins, la seconde ravage principalement les chênes. La chenille est d'une teinte brun foncé ponctuée de taches rougeâtres sur la partie supérieure et les flancs, tandis que la face ventrale est jaune. La tête est noire. Elle est très velue et couverte de poils urticants. Les nids, également urticants, forment de grands cocons blancs qui abritent des centaines de chenilles.
Les propriétés urticantes de la chenille processionnaire du chêne se présentent généralement de mai à juillet et de novembre à avril pour celles du pin. Elles peuvent provoquer des démangeaisons, des réactions allergiques parfois violentes (œdèmes), des lésions oculaires ou des troubles respiratoires importants. Les animaux domestiques sont particulièrement vulnérables, les poils urticants des chenilles pouvant provoquer chez eux une nécrose de la langue.

COMMENT SE PROTÉGER DE L'EXPOSITION AUX CHENILLES ?

- Ne pas s'approcher et ne pas toucher les chenilles ou leur nid, en particulier les enfants.
- Ne pas se promener sous les arbres porteurs de nids.
- Porter des vêtements longs en cas de promenade en forêt ou près d'arbres infestés.
- Éviter de se frotter les yeux pendant ou au retour d'une balade.
- Bien laver les fruits et légumes de son jardin.
- Éviter de faire sécher le linge à côté d'arbres infestés.

COMMENT LUTTER CONTRE L'INVASION DE CHENILLES ?

La mésange, le coucou, la huppe fasciée se nourrissent entre autres de chenilles processionnaires. Certaines espèces de chauves-souris chassent les papillons de la processionnaire.
En France, la spécialiste des chenilles processionnaires est sans conteste la mésange charbonnière puisqu'elle prélève la chenille à tous les stades larvaires. Une famille de mésanges peut consommer jusqu'à 500 chenilles quotidiennement. **Vous pouvez participer à la lutte contre l'invasion des chenilles processionnaires en installant des nichoirs sur vos balcons ou dans vos jardins.**

COMMENT RÉAGIR EN CAS DE CONTACT AVEC LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES ?

Vous pouvez utiliser un papier collant pour décrocher les poils urticants de la peau, laver les vêtements à la machine à la température la plus élevée possible (au minimum 60°C) et prendre une douche.
En cas de réaction allergique au niveau des yeux, de la peau ou des voies respiratoires : consulter rapidement un médecin.

+ www.iledefrance.ars.sante.fr/chenilles-urticantes-1

ATTENTION !

L'échenillage (destruction des chenilles) ne peut se faire que par des entreprises spécialisées et peut être dangereux si vous le réalisez vous-même. Ces interventions sont de la responsabilité du propriétaire du terrain sur lequel se trouvent les arbres infestés.

Frelon asiatique, soyez vigilants !

Le frelon asiatique est un redoutable prédateur, notamment des abeilles qui constituent l'essentiel de son régime alimentaire. Il est agressif et potentiellement dangereux pour l'homme. Il est arrivé dans le sud de la France dans le milieu des années 2000 et depuis 2012 dans les Yvelines. Cette espèce a la particularité de se reproduire très rapidement et d'avoir peu de prédateurs en Europe.

Le frelon asiatique s'installe dans les jardins et les haies (nid primaire) puis le plus souvent au sommet des arbres (nid secondaire) au printemps. Les nids sont de forme ronde. Il est indispensable de détruire les nids de frelons asiatiques pour en stopper la prolifération. **La destruction des colonies doit se faire le plus tôt possible au printemps et jusqu'à mi-novembre.**

Cependant, il est impératif de ne pas détruire un nid seul. Se sentant menacés, les insectes peuvent devenir agressifs et multiplier les piqûres. Une intervention inadéquate peut également conduire à la dissémination puis à la prolifération de l'espèce dans la nature.

Il est vivement recommandé d'informer la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) de la présence d'un nid. Très peu de sapeurs-pompiers interviennent dans la destruction des nids repérés sauf en cas de danger sur la voie publique. Si le danger n'est pas immédiat, la mission devra être assurée par un professionnel.

▲ À gauche, un frelon asiatique (taille réelle 3 cm). À droite, un frelon commun, dont la taille peut atteindre jusqu'à 4 cm.

Le frelon asiatique est-il dangereux ? La plupart du temps, une piqûre de frelon asiatique n'est pas plus dangereuse qu'une piqûre de guêpe pour l'homme. Elle le devient si les personnes piquées développent une réaction allergique. Dans ce cas, les répercussions peuvent être graves. Une simple piqûre peut ainsi entraîner une forte baisse de tension, un œdème ou encore un choc anaphylactique. Merci à tous de votre vigilance.

+ www.fredonidf.com/ et https ://frelons-asiatiques.fr/index.htm

Zéro Phyto

Depuis le 1er janvier, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker de pesticides chimiques pour jardiner ou désherber.

Depuis le 1er janvier 2017, la loi Labbé interdit aux personnes publiques d'utiliser les produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, forêts, promenades et voiries. Depuis le 1er janvier 2019, cette interdiction est étendue aux particuliers.

Les produits phytosanitaires ou pesticides sont des produits de synthèse utilisés pour protéger les végétaux contre les organismes nuisibles ou empêcher leur développement (herbicides pour lutter contre les herbes indésirables, fongicides pour lutter contre les champignons, insecticides contre des insectes…).

Les substances actives contenues dans ces pesticides sont efficaces parce que toxiques. Elles présentent un risque potentiel pour l'homme et les écosystèmes et se retrouvent souvent dans les nappes phréatiques. Les effets sur la santé peuvent être graves : atteintes dermatologiques, neurologiques, des systèmes cardiovasculaire et respiratoire, maladies neurodégénératives, cancers,…

DES SOLUTIONS ALTERNATIVES EXISTENT

Planter des plantes locales au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol, cultiver des plantes qui s'apportent mutuellement des bénéfices à proximité les unes des autres, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger les végétaux, voici quelques-unes des solutions à envisager.

+ www.jardiner-autrement.fr/

RAPPORTEZ VOS PESTICIDES !

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides doivent être rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations.

+ Trouvez la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire sur le site : www.ecodds.com

Concert du Nouvel An

proposé par *l'Orchestre sans Nom* et *AIDEMA*

Salon pictural

organisé par l'association *Balade des Arts*

Soirée Cabaret

organisé par l'association *Balade des Arts*

Nuit de la lecture

à la bibliothèque

La galette des aînés

Remise des Prix du Concours des Décorations de Noël

CATÉGORIES MAISONS :
1er prix : Famille Nys
2e prix : Famille El Malki
3e prix : Famille Aron

CATÉGORIES BALCONS :
1er prix : Famille Larroque
2e prix : Mme Van Den Daele
Commerçants : La Fée des Fleurs

Grand Loto du Lions Club

Contes musicaux

Interprétés par AIDEMA à la bibliothèque

Nettoyage de Printemps

La ronde des théâtres

Jazz in Auffargis

L'Yvelinoise

Budget 2019

Un budget qui concilie maintien des priorités afin de répondre au bon fonctionnement de la commune tout en continuant une politique d'investissements pour demain. Ceci dans le cadre d'une fiscalité locale pour 2019 qui demeurera au même niveau que 2018.

UN BUDGET MUNICIPAL, C'EST QUOI AU FAIT ?

- Le budget est l'acte par lequel les Conseillers Municipaux définissent la politique fiscale et budgétaire de l'année. C'est à la fois un acte de prévision des recettes et des dépenses et d'autorisation donnée au Maire d'engager les dépenses votées par le Conseil Municipal.
- Celui-ci a la responsabilité de la préparation budgétaire qu'il réalise en collaboration avec les élus de son équipe municipale, les services municipaux et plus particulièrement le service financier.
- Le budget est ensuite voté par le Conseil Municipal ;
- Le budget voté est défini par des règles dictées par la comptabilité publique qui précisent le classement des dépenses et des recettes.

Il est constitué comme suit :
- une section de fonctionnement qui se rapporte aux dépenses et recettes courantes,
- une section d'investissement qui correspond aux opérations d'équipement de la ville modifiant la valeur du patrimoine communal.

▲ **Dominique Fancelli, adjoint au Maire en charge des finances, des affaires administratives et du développement économique.**

Budget de fonctionnement	
Recettes	**Dépenses**
Impôts locaux (taxe d'habitation payée par les habitants et taxe foncière payée par les propriétaires de biens immobiliers) Dotations de l'État Prix des services (cantines scolaires, adhésion à la bibliothèque,…)	Frais de personnel Moyens de fonctionnement des équipements et services Intérêts des emprunts Subventions aux associations…
Budget d'investissement	
Recettes	**Dépenses**
Autofinancement (épargne) Subventions et dotations Emprunts…	Travaux sur les bâtiments, la voirie, les réseaux Acquisitions de matériels, mobiliers, terrains… Remboursement du capital des emprunts

QUELLES ONT ÉTÉ NOS PRIORITÉS POUR CONSTRUIRE CE BUDGET ?

Le titre résume bien nos grands axes pour 2019 :
- Assurer les moyens alloués à nos services grâce à un niveau du budget de fonctionnement en très légère augmentation afin que notre ville puisse continuer d'apporter à ses habitants une qualité de vie qu'ils nous demandent de protéger.
- Continuer les investissements indispensables à l'évolution de notre ville afin qu'elle puisse se préparer à répondre aux attentes des années à venir.
- Choix de maintenir un niveau de fiscalité locale identique à 2018 pour la construction de notre budget alors que dans le même temps les dotations de l'État auront une nouvelle fois diminué.

Notre budget 2019

Budget primitif 12,4 M€

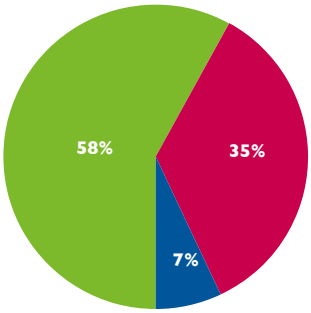

- Dépenses de fonctionnement
- Dépenses d'investissement
- Dette en capital

Nos principaux postes budgétaires

Avec **43 %** du budget, les écoles, l'enfance, la jeunesse et le social demeurent le 1er budget de dépenses de la commune.

Avec **20 %** du budget, la propreté et l'entretien de la commune confirment la priorité donnée par celle-ci à ces actions.

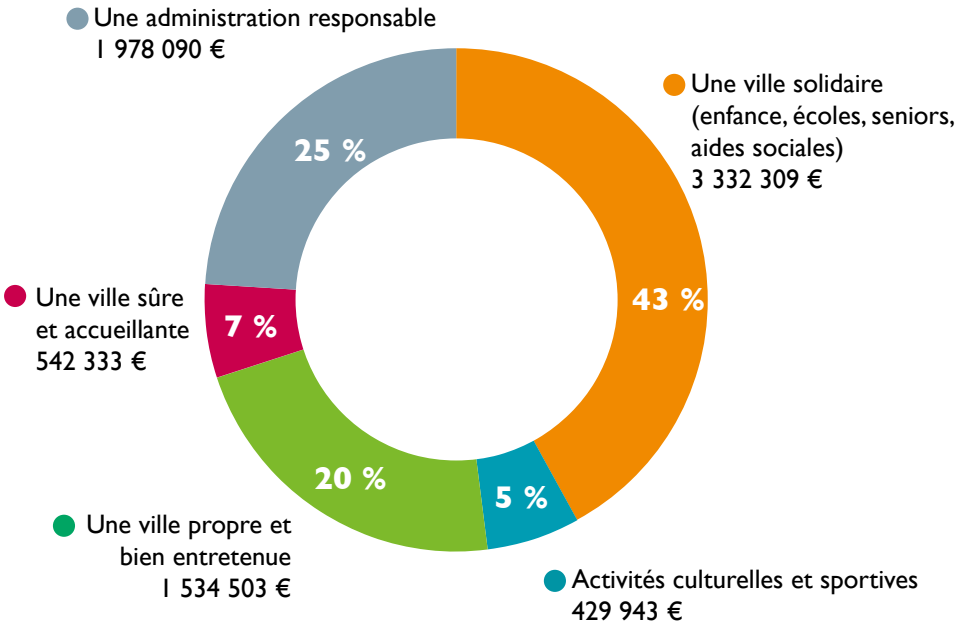

Rigueur budgétaire et prise en compte des nouveaux besoins

- La poursuite de la baisse des dotations de l'État et des modalités de compensation de la réforme de la Taxe d'habitation encore incertaines.
- Le recensement de la population (janvier et février) et la tenue des élections européennes le 26 mai prochain.
- Les frais d'exploitation du nouvel ALSH de Gallot et de l'aile Ouest de la Mairie.
- La mise en place du « Plan Mercredi » à compter de septembre 2019 (accompagnement des projets éducatifs scolaires par des sorties et actions ciblées).
- Le renforcement de l'entretien du patrimoine communal (équipements et espaces publics), des forêts, fossés et rigoles.
- Les demandes de rétrocession dans le domaine public de voiries, réseaux et espaces verts, et la gestion des nouveaux parkings (Grâce de Dieu et celui du Lavoir en fin d'année).
- La reprise de la délivrance des Cartes Nationales d'Identité et des passeports courant du second semestre 2019.
- La conservation du niveau affecté aux subventions pour le secteur associatif.

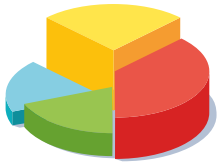

+ 106 K€ DE RECETTES

Bases fiscales (État)	+ 122 k€
Droits de mutation	+ 50 k€
Recettes divers (familles, Caf…)	+ 39 k€
Remboursements d'assurance	- 79 k€
Dotations de l'État	- 22 k€
Autres recettes	- 4 k€

+ 30 K€ DE DÉPENSES

Élections et recensement de la population	+ 50 k€
Entretien du patrimoine et des espaces publics	+ 49 k€
Électricité et gaz naturel	+ 23 k€
Autres dépenses	+ 28 k€
Assurances	- 114 k€

75 k€
DE CAPACITÉ BUDGÉTAIRE SUPPLÉMENTAIRE

IMPÔTS LOCAUX
TAUX + 0 %

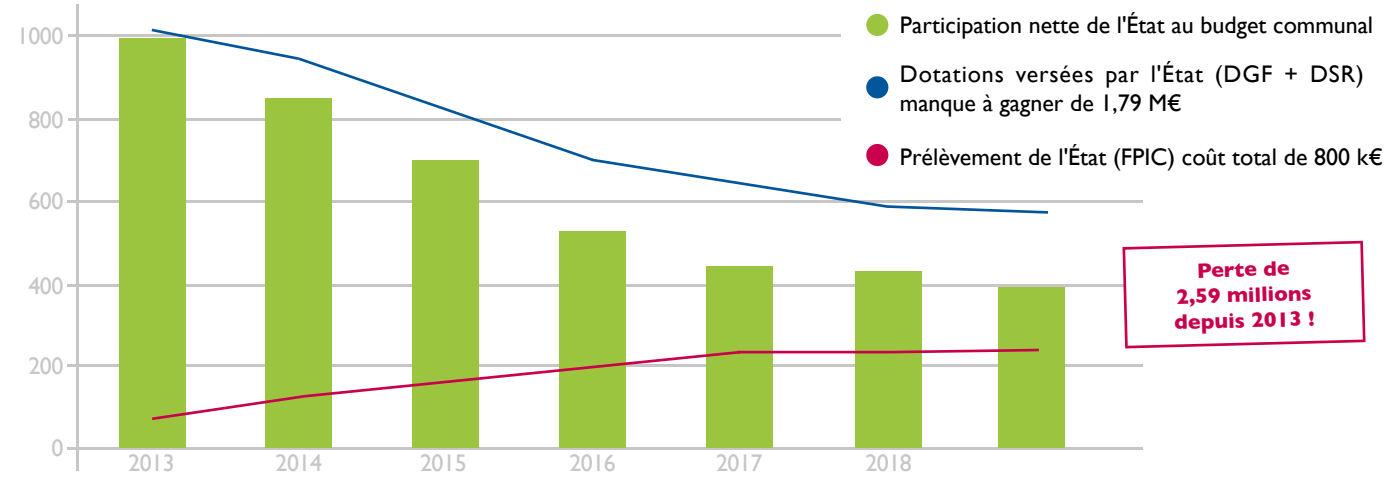

Évolution comparative des Dotations de Fonctionnement (État) et du Fpic

Pour conserver des services de qualité indispensables au maintien d'une bonne cohésion sociale

Ouverture en année pleine du nouvel équipement périscolaire de Gallot et maintien de l'Annexe de l'Espace Jeunes à Mauregard.
Accompagnement du Multi-accueil pour l'encadrement des tout-petits.
Accueil modernisé de la population et pour les mariages, en Mairie, courant du second trimestre, accompagnant la délivrance des Cartes Nationales d'Identité et des passeports.
Maintien de la subvention au CCAS pour les activités de nos aînés et pour aider les Essartois, et des subventions aux associations.

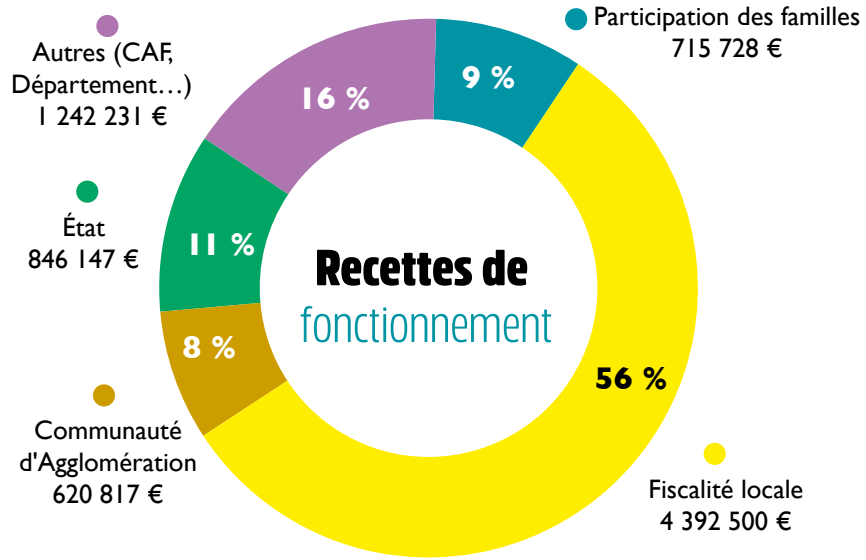

TAUX DE FISCALITÉ DIRECTE LOCALE

	France Strate 2018	Département Strate 2018	Les Essarts-le-Roi 2018	Les Essarts-le-Roi 2019
Taxe d'Habitation	24,54 %	20,03 %	16,77 %	16,77 %
Taxe Foncière sur le bâti	21,19 %	16,35 %	17 %	17 %
Taxe Foncière sur le non-bâti	49,67 %	59,48 %	61,50 %	61,50 %

Quels seront les principaux investissements prévus en 2019

- Requalification du Bassin des Gandines en véritable entrée de ville paysagère avec création du parking du « Lavoir » (1,5 million de dépenses et 0,5 million de recettes / second semestre 2019), accompagnée par le reprofilage de la rigole des Essarts, nécessaire pour assurer la protection du bassin des Gandines, notamment en cas d'événements climatiques tels que celui subi fin mai 2017.
- Lancement des travaux d'éclairage public du Hameau du Moulin (0,9 million de dépenses / second semestre 2019).
- Réhabilitation du stade Charpentier (0,8 million de dépenses et 0,4 million de recettes / second semestre 2019).
- Le remboursement de la dette en capital à hauteur de 855 k€.
- Interventions de réhabilitation (toiture, sanitaires, revêtements muraux) de l'ALSH « Les Petits Princes » qui fête cette année ses 20 ans (50 k€).
- Mise aux normes d'accessibilité de l'école de la Romanie (70 k€).
- Frais d'étude (10 k€) pour l'aménagement de la cour de l'école R. Colart, comprenant la partie en enrobé ainsi que l'ensemble des abords, des réseaux, des plantations et des liaisons avec les équipements jouxtant l'école.

Des choix de gestion toujours responsables et préservant les grands équilibres

Importants travaux de sécurité des bâtiments et espaces publics

- Travaux de consolidation et remise aux normes de l'ensemble « Bar-Tabac/Librairie » (90 k€).
- Consolidation du groupe I de l'école R. Coudoint faisant suite au diagnostic réalisé en 2018 (26 k€).
- Diagnostics du parc arboré de la commune (17 k€ / ALSH, coulée verte, écoles, places, parkings, sentes, stades, trottoirs et voiries…).
- Interventions concernant l'armoire d'éclairage public dite de l'Église, régulant le réseau sur la partie « ouest » du centre-bourg (10 k€).
- Diagnostic structurel des 4 ponts communaux (9 k€ / Artoire, Artus, rue du Moulin et CD 202).
- Seconde phase de la refonte générale du système informatique des services municipaux (45 k€).

Le financement de ces investissements sera réalisé à partir des fonds propres communaux (1 M€), de subventions (957 k€) et du recours à un emprunt d'équilibre de 3,2 M€.

LES SENIORS

Déjeuner au château de Pinceloup à Sonchamp

Le jeudi 31 janvier, le CCAS a proposé à 7 seniors accompagnés de Claude Laneyrie, adjointe au Maire aux Affaires Sociales et d'Annette Etienne, référente des seniors de la ville, d'aller déguster un menu préparé et servi par les jeunes apprentis du restaurant d'application Le Nôtre au Château de Pinceloup à Sonchamp.
Le château qui date de la fin du XIXe a été construit sur les ruines d'un relais de chasse datant de François 1er, par Eugène Thome riche entrepreneur dans le bâtiment et collaborateur de Napoléon III. Il a été repris par le département de Paris pour en faire une école d'horticulture et un restaurant d'application. Depuis 1958, il abrite des jeunes âgés de 14 à 21 ans, en difficultés sociales (situation de maltraitance ou de délaissement, etc…).
Cette animation ne peut être faite que 2 fois par an, le restaurant ayant une capacité d'accueil limitée. C'est pourquoi elle est proposée prioritairement aux personnes seules sortant très peu. Un accompagnateur les emmène avec le minibus, le coût du repas restant à la charge de chacun.

Les ateliers « Bien dans son logement »

En partenariat avec le PRIF (Prévention Retraite Île-de-France), le CCAS a proposé en janvier et février 5 ateliers d'environ 1h30 destinés aux seniors et consacrés à l'aménagement du logement. Ces ateliers faisaient suite à la conférence « Bien chez soi » proposée en octobre 2018 dans le cadre de la semaine bleue. Ils étaient gratuits pour les seniors, le financement étant entièrement pris en charge par le PRIF. Ces séances ont permis d'aborder différentes thématiques telles que les économies d'énergie, les conseils et astuces pour bien aménager les pièces de son logement, les accessoires innovants pour améliorer le quotidien, etc… Elles étaient animées par un ergothérapeute ou une conseillère technique et ont réuni en moyenne 16 seniors par séance. Les participants, en plus de bénéficier des conseils des intervenants, ont pu échanger entre eux dans une ambiance conviviale et animée.

LES ANIMATIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES

L'un des projets de l'accueil de loisirs Les Petits Princes et du CCAS au premier semestre était de favoriser les rencontres intergénérationnelles. Ces rencontres enseignent aux enfants le partage et la bienveillance. Elles enchantent les personnes âgées qui ont toujours beaucoup de plaisir à rencontrer les enfants, leurs sourires en sont les meilleurs témoins ! Un bel exemple de solidarité !

Le mercredi 13 février, les enfants ont invité les seniors à un après-midi autour des jeux de société.
Des dames chinoises au classique triomino en passant par le dobble ou des jeux moins connus des seniors, il y en avait pour tous les goûts ! Et les enfants étaient ravis d'expliquer les règles du jeu à leurs aînés… Ce joyeux après-midi s'est terminé par une délicieuse Crêp'party.

LA « CRÊP'PARTY AUX PETITS PRINCES »

Le loto

Le mercredi 20 février, les enfants et les seniors se sont à nouveau retrouvés pour un loto festif à la Résidence Service. Les enfants ont tous été gâtés. Un goûter a clôturé l'après-midi.

+ Et ce n'est pas fini, d'autres animations intergénérationnelles sont prévues courant juin…

1909-2019... 110 ANS de l'histoire des Essarts-le-Roi

L'AVANT-GARDE
des ESSARTS-LE-ROI
STATUTS

10 juin 1888 : Décision du conseil municipal d'organiser un grand concours de tir à l'occasion des fêtes du village (patronal et national).
Les élèves les plus âgés de l'école des garçons s'exercent au tir 2 fois par semaine. Création d'une société de tir.
1898 : Course vélocipédique aux Essarts-le-Roi (20 km et 25 km).
22 août 1909 : Création de l'Avant-Garde des Essarts-le-Roi, agréée par le ministre de la Guerre sous le N°3694…
Voilà une grande dame qui, cette année, va fêter ses 110 ans.
Le Président de l'AGSE, Yves Schoen, et Philippe Deschamps, adjoint délégué au Maire à l'animation sportive, tiennent à rendre hommage à l'association par une journée symbolique pour fêter dignement l'événement.
Rendez-vous le dimanche 23 juin 2019, avec une exposition sur l'Histoire de l'AGSE, des surprises au stade Gallot, sur le terrain d'Honneur de Football « Philippe Issermann » ancien président de l'AGSE en 1999…

+ Détails à venir dans le prochain Agenda de juin.

L'actu de l'AGSE Football

Le dimanche 9 décembre, l'équipe U12U13 de l'AGSE Football s'est rendue à l'émission Téléfoot où les joueurs essartois ont rencontré le Président de la Fifa, Gianni Infantino, qui venait présenter le trophée de la coupe du monde féminine.
Quant à nos U14U15, ils sont allés le dimanche 16 à l'émission J+1 de Canal + et ont assisté au match Lyon-Monaco en compagnie de Rémy Vercourtre et Stéphane Bahoken joueur professionnel d'Angers.

Bouhaddi, Torrent, Tounkara, Renard, Majri, Henry, Bussaglia, Cascarino, Thiney, Le Sommer, Diani...

Vous connaissez ces noms... Le compte à rebours est lancé avant le coup d'envoi...

Dans les 9 villes hôtes qui vont fêter l'événement… Vous voyez de quoi il s'agit… Cette fois nous y sommes presque… Depuis que le rideau est tombé sur l'édition 2015 au Canada, tous les acteurs et les amateurs du football féminin n'attendent qu'une seule chose : le coup d'envoi de la Coupe du Monde Féminine de la FIFA, France 2019™ !
Une Exposition est en préparation pour mieux connaître ce monde du Football Féminin.
Un quiz suivra pour la plus grande satisfaction de tous, alors RDV le 7 juin 2019 et ALLEZ LA FRANCE !

L'actu de l'AGSE Gym

Bouger, faire du sport !
… bon pour la santé ! … bon pour le moral ! … bon pour le corps !

Pour le plaisir :
Lors de la pratique d'activité physique, des « hormones du plaisir » sont libérées dans le corps. Il est prouvé que les personnes pratiquant une activité physique tirent plus de plaisir des choses simples de la vie. Pourquoi s'en priver ?

Pour la santé :
Plusieurs études ont montré que l'activité physique intervient dans la prévention et la réduction des risques de certaines maladies : maladies cardiovasculaires, hypertension, diabète de type 2, ostéoporose…

Pour se redynamiser :
Vous vous sentez fatigué ? Pratiquez de l'activité physique régulièrement et vous vous rendrez compte que votre fatigue, souvent due à une tension nerveuse va disparaître. L'activité physique procure des bénéfices santé à court et à long termes.

Il est encore temps de venir nous rejoindre, nous avons certainement le cours, parmi les 31 séances hebdomadaires, qui vous convient :
- Éveil corporel, pour les enfants à partir de 3 ans
- Cours Adultes
- Cours Seniors
- Séance Équilibre
- Gym cancer
- Marche nordique
- Marche dynamique

Une équipe motivée, bureau et animatrices, à votre écoute.

+ Vous trouverez tous les détails de nos activités sur le site :
http://agse-gv-les-essarts-le-roi.sitego.fr/

Du théâtre aux Essarts-le-Roi

Le théâtre est un art vivant et populaire qui s'adresse à tous et n'hésite pas à se saisir des sujets de société. Le spectateur est face à la scène. Mais est-il prêt à voir ce qui va lui être présenté ?

La 8e Ronde des Théâtres s'est déroulée du 15 au 17 mars

Aussitôt le rideau levé, les troupes ont embarqué un public conquis d'emblée dans des univers bien différents, avec comme points communs l'originalité dans le choix des pièces, la qualité de la mise en scène et le talent des comédiens.

Merci aux compagnies « Auteur de Vues », « Les Jeux Dits De La Bruyère » et « Cœurs Volants », merci au public de connaisseurs qui a beaucoup applaudi les artistes et rempli généreusement les chapeaux.

▲ *La Nuit des Rois* par la Compagnie « *Les Jeudis de la Bruyère* »

▲ *Sans crier gare* par la troupe « *Les Cœurs Volants* »

▲ *Le Vent des Peupliers* par la Compagnie « *Auteur de Vues* »

La pièce de théâtre « Une semaine… pas plus ! »

Rendez-vous samedi 1er juin avec la troupe « La Divine Comédie », absente de la Ronde des Théâtres, qui viendra faire rire aux éclats petits et grands dans son adaptation de « Une semaine… pas plus ! ». Elle a remporté en début d'année le prix des Fous Rires du Public à Courbevoie.

Synopsis : Paul n'aime plus Sophie ! Mais comment lui avouer ? Tout pourrait être simple pour ce beau parleur s'il n'était pas, comme beaucoup d'hommes… un lâche ! Il va alors monter un stratagème diabolique : héberger son meilleur ami pendant une semaine pour faire "exploser" son couple ! Attention aux retours de flammes !

À LA BIBLIOTHÈQUE SHEILA CHOISNE

Des ateliers d'écriture

Une nouvelle animation à la bibliothèque : les ateliers d'écriture pour les adultes.

"*Le désir d'écriture, à savoir la curiosité de soi-même et du monde, est en chacun. Suffit de le réveiller.*" François Bon, écrivain

L'écriture est un formidable moyen d'expression à la portée de tous.
Les ateliers d'écriture permettent de se poser, de prendre du temps pour soi et d'échanger avec les autres.
Il s'agit de faire jaillir des mots, de les chercher, de les trouver et d'en jouer, en résumé de (re) découvrir le plaisir d'écrire puis de partager ces mots avec les autres en toute simplicité.
L'écriture est ouverte à tous : il suffit tout simplement de se lancer !
Les ateliers sont animés par Sylvie Chauvet.

PORTRAIT

Sylvie Chauvet est auteure et professeur de yoga. Elle anime des ateliers d'écriture à Rambouillet et à Saint-Arnoult en Yvelines.
Elle allie les principes du yoga à l'écriture : l'acceptation de ses propres limites, la persévérance, l'humilité, la conscience de ses possibilités, savoir prendre du temps pour soi, avoir une attitude bienveillante envers les autres et envers soi-même.
Après une première séance qui a eu lieu le vendredi 29 mars, deux autres séances sont prévues : les vendredis 14 juin et 18 octobre de 18h à 20h.

+ **Inscriptions au** 01 30 46 48 88 ou bibliotheque@essarts-le-roi.org

VIE CULTURELLE

Conférence « Klee, la magie de la couleur »

Pour clôturer le projet sur l'art réalisé par la bibliothèque auprès des classes et au cours des animations du mercredi, la conférencière Pascale Lepinasse présentera une conférence abordant le travail sur la couleur de l'artiste Paul Klee.

Ni tout à fait fauve, cubiste, surréaliste, figuratif, abstrait, ou alors tout cela à la fois, il fait partie de ces artistes rangés dans la catégorie des inclassables. Si des rencontres essentielles avec Robert Delaunay, le groupe Der blaue Reiter et Kandinsky lui permettent de développer son approche personnelle de la couleur, son passage par le Bahaus de Weimar, où il enseigna en 1919, l'aide à élaborer une théorie de la forme. Se concentrant alors sur des compositions purement abstraites, dans lesquelles les motifs se décomposent en champs colorés géométriques, Klee vise avant tout l'harmonie. Des accords picturaux qu'il n'hésite pas à assimiler à l'harmonie musicale, nous léguant d'étonnantes peintures « polyphoniques »…

+ Vendredi 24 mai à 20h en salle des mariages.
Réservation souhaitée au 01 30 46 48 88 ou **bibliotheque@essarts-le-roi.org**

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Visite de l'Assemblée nationale

Le 28 novembre 2018, les jeunes conseillers ont visité l'Assemblée nationale en présence de la députée Aurore Bergé. Ils partagent avec vous le déroulé de la journée et leurs ressentis…

Au début, on a été appelé avec les adultes, on devait montrer les cartes d'identité. Ensuite, nous avons passé un portail de sécurité. **(Matthieu Mottu)**

Dans la première salle, la galerie des fêtes, nous avons observé des dorures et nous avons contemplé le jardin où il y avait une fontaine. **(Claire Egner)**

Ensuite, nous avons visité la salle de la presse, il y a un ascenseur. Et nous avons vu une immense bibliothèque. Puis la salle de lecture et le salon des Mariannes. **(Sanaa Kourdi)**

Puis, sommes entrés dans l'hémicycle et nous avons échangé avec la députée Aurore Bergé. **(Jahin Boulila)**

J'ai eu beaucoup de chance d'aller visiter l'Assemblée nationale, j'ai aimé découvrir l'hémicycle et avoir la chance de rencontrer Mme Aurore Bergé notre Députée. Merci au CME ! **(Mathis Bisson)**

J'ai vraiment aimé la bibliothèque, dommage qu'on ne puisse pas rentrer plus dedans. J'ai aussi découvert l'hémicycle et Mme La députée des Yvelines. **(Zoé Legros)**

J'ai adoré la bibliothèque, c'était vraiment impressionnant. J'ai aussi aimé la salle des Mariannes. J'ai vraiment adoré. **(Louise Damour)**

+ Le conseil de Zoé : *Si vous avez envie d'en savoir plus sur le Sénat, je vous conseille d'aller sur le site junior.senat.fr, il y a beaucoup d'informations intéressantes et des quiz.*

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Visite du Sénat

Le 20 février, les jeunes conseillers ont visité le Sénat. Et voici leurs impressions…

Nous avons trouvé que le Sénat était moins impressionnant que l'Assemblée nationale et nous n'avons pas pu visiter toutes les salles. Nous aurions aimé visiter la bibliothèque. **(Louise, Zoé et Mathis)**

C'est incroyable de voir ce que Catherine de Médicis a pu faire. Ma salle préférée est celle du livre d'or. **(Louise)**

Moi, j'ai préféré la salle de conférences dans laquelle il y a le Trône de Napoléon. **(Zoé)**

C'était vraiment bien comme visite. Nous avons appris l'histoire du Sénat. Nous avons vu une carte très ancienne et la salle du livre d'or était très belle. **(Sanaa)**

La visite était bien organisée. Nous avons vu le trône de Napoléon qui est très beau. **(Matthieu)**

Les tapisseries aussi étaient très jolies. **(Claire)**

L'Espace Jeunes intervient au collège Les Molières

Depuis un peu plus d'une année, deux animateurs de l'Espace Jeunes, David et Christophe, interviennent au collège Les Molières pour des activités sportives.

David et Christophe se déplacent au collège deux jours par semaine pendant la pause méridienne des élèves. Ils s'installent avec les enfants intéressés sur le plateau sports situé dans la cour. Le mardi est consacré au foot, le jeudi au basket. Après un échauffement, les enfants s'affrontent dans des matchs de 5-6 minutes. David et Christophe voient ainsi environ 80 élèves pendant les deux heures. Les enfants viennent de toutes les classes, de la 6e à la 3e, avec une grande participation féminine. L'ambiance est détendue et les participants sont ravis de leur pause sportive !

L'ACCUEIL DE LOISIRS LES PETITS PRINCES PROPOSE DES ACTIVITÉS VARIÉES AUX ENFANTS

Un programme bien rempli pendant les vacances d'hiver

Le programme des enfants accueillis par Les Petits Princes pendant les vacances d'hiver était très diversifié : de la fabrication de pain aux activités cirque en passant par des créations autour de l'Asie, il n'y avait pas de quoi s'ennuyer !

Un après-midi cirque
Deux intervenants sont venus faire une représentation de leurs talents : des jongles, de la magie et de l'équilibre accompagnés de beaucoup d'humour. Suite au spectacle, les enfants ont fait une initiation à l'équilibre et au jonglage.

Un atelier pain à la boulangerie Bossard
La boulangerie Bossard a accueilli les enfants pour un atelier. Les enfants ont découvert la fabrication puis créé leur propre pain qu'ils ont pu aller chercher le soir à la sortie du four.

Des animations sur le thème de l'Asie

AU MARCHÉ

« La Sirène Lila »

Des poissons & fruits de mer de qualité

Faiza a repris l'enseigne de la poissonnerie il y a tout juste un an et l'a rebaptisée « *La Sirène Lila* ».

Les journées de Faiza commencent très tôt par le marché de Rungis où elle se fournit en poissons de toutes sortes (truite, daurade, saumonette, sole,…) et en fruits de mer. Elle propose des produits de qualité sur place ou sur commande. C'est un métier difficile qui demande beaucoup d'investissement et une bonne organisation familiale. Malgré tout, Faiza est enthousiaste, elle apprécie cette vie sur les marchés. Les clients sont très sympathiques, ce sont des habitués. Ils veulent de la qualité et c'est ce qu'elle leur propose ! Le bouche-à-oreille est très important et fonctionne bien aux Essarts-le-Roi. Elle a reçu un bon accueil et sa clientèle est déjà fidèle ! Faiza vous accueille au marché tous les mardis et vendredis.

+ LA SIRÈNE LILA
Contact : 06 60 32 85 80
ou lasirenelila@hotmail.fr

Samantha est « L'Amie de Pain »

Au stand « *L'Amie de Pain* » Samantha vous accueille tous les vendredis avec le sourire depuis 5 ans. Le dimanche, son père prend le relais.

Samantha commence sa journée par une tournée de 2 heures auprès des boulangers chez qui elle se fournit. Elle propose différents pains : au levain ou à la levure, bio ou issus de l'agriculture raisonnée,…
Malgré la difficulté de son métier, Samantha n'en changerait pour rien au monde. Elle aime l'ambiance familiale du marché, la solidarité entre commerçants. Elle aime aussi la relation unique qu'elle tisse avec ses clients : « *on connaît les prénoms des clients, un peu de leur vie, leurs habitudes, on rentre dans leur quotidien* » nous a-t-elle confié. C'est un travail éreintant, un challenge de tous les jours mais qui lui procure une grande satisfaction personnelle. Samantha adore son travail et ça se voit ! Elle connaît si bien ses clients fidèles qu'elle leur donne toujours de bons conseils !

+ L'AMIE DE PAIN
Contact :
06 59 09 95 80

Changement de propriétaire

LE CAFÉ DE LA MAIRIE

Depuis le 2 janvier, Stéphanie et Romain ont repris le Café de la Mairie. Ils proposent les mêmes services que leurs prédécesseurs : bar, tabac, jeux de grattage, brasserie.
Rita, qui était déjà en salle, continue de servir les clients tous les midis. Jean-Baptiste assure la cuisine. Le Café de la Mairie propose donc des déjeuners du mardi au samedi avec chaque jeudi une spécialité différente (tête de veau, blanquette, osso bucco, bourguignon et couscous royal le dernier jeudi du mois).
Les nouveaux propriétaires ont reçu un bon accueil des Essartois et les clients ont déjà repris leurs habitudes !

+ Horaires d'ouverture :
du mardi au vendredi de 6h30 à 20h30, le samedi de 7h à 20h30 et le dimanche de 7h à 13h, fermé le lundi.
Contact : 01 30 41 60 39

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans le magazine des Essarts-le-Roi n°18 dans l'article sur la pizzeria GustO située place de l'Ancienne Mairie.
Voici les horaires d'ouverture rectifiés :
Du lundi au samedi : 11h30/14h et 18h30/21h30
ET le dimanche de 18h30 à 21h30.

Du nouveau à la Boucherie !

La boucherie Guillemot propose désormais les commandes en ligne sur son site Internet :
https://boucherieguillemot-lesessartsleroi.weboucherie.fr/

Rencontre avec Sylvain

Orthopédiste-orthésiste depuis 2010, Sylvain Sueur a créé la société *CORPS78* et s'est installé aux Essarts-le-Roi en septembre 2018. Il réalise des semelles orthopédiques, des orthèses thermoformées, des ceintures et corsets sur-mesure.

Sylvain est l'un des derniers professionnels à réaliser des semelles orthopédiques réellement sur-mesure. Ces semelles permettent de soulager les affections du pied et de corriger ou compenser des troubles statiques des membres inférieurs.

Lors d'un premier examen clinique, Sylvain prend les empreintes de pieds sur une feuille de papier, une méthode qui lui permet d'être très précis lors de la fabrication des semelles. Il réalise ensuite les semelles, élément par élément, directement dans son atelier de fabrication à l'aide de matériaux plus ou moins denses adaptés aux pathologies des patients. Une paire de semelles, c'est donc 2 heures de travail ! Mais ces semelles offrent une correction vraiment adaptée.

Sylvain s'ouvre également aux médecines dites douces. Il a suivi une année de formation à l'école de Podo-Réflexologie de Paris, une technique qu'il propose également dans son cabinet. La réflexologie plantaire s'inspire de la médecine chinoise et consiste à masser les pieds pour stimuler les points réflexes correspondant aux organes et à leurs fonctions. Elle est particulièrement recommandée pour améliorer la vie de patients atteints de pathologies chroniques (sclérose en plaques, diabète, cancer,…), diminuer certains maux du quotidien (douleurs dorsales, maux de tête,….) et agir sur le stress.

Toutes les prestations de *CORPS78* sont réalisées sur rendez-vous du lundi au vendredi de 7h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h. Sylvain propose également ses services à domicile pour les patients qui sont dans l'incapacité de se déplacer.

▲ Sylvain est orthopédiste, orthésiste et podologiste-réflexologue.

+ CORPS 78 1 rue de Bretagne
Tel : 07 72 09 56 84 /
https://corps-78-sylvain-sueur.business.site/

VIE ASSOCIATIVE

L'Association des bénévoles des Essarts-le-Roi (ABE)

L'INFORMATIQUE : UN COMBAT POUR LES SENIORS

Les personnes de plus de 60 ans, voire même de 50, sont souvent éloignées des nouvelles technologies par manque de connaissance et de pratique.

Le monde des nouveaux moyens de communication est un monde qui peut paraître étrange et qui peut faire peur.

Pourtant, se servir d'un ordinateur est aujourd'hui devenu une nécessité, une obligation.

Déjà, pour obtenir des décomptes de Sécurité sociale ou pour s'inscrire à Pôle Emploi, il faut passer par l'informatique. Pour preuve, aussi, les déclarations d'impôt seront bientôt toutes en ligne.

L'Association ABE (Association des bénévoles des Essarts-le-Roi) propose d'accompagner les seniors dans une approche de l'ordinateur et de l'Informatique en mettant en place des sessions de formation adaptées à leurs besoins et à leurs attentes.

LES OBJECTIFS DE CETTE FORMATION :

- S'initier à l'ordinateur.
- Savoir se connecter à Internet.
- Savoir naviguer sur Internet en toute sécurité.
- Utiliser la messagerie.
- Gérer ses dossiers images (photos).

LA PROPOSITION EN 2 ÉTAPES

Une étape formation (une dizaine de modules de 2 heures sur 3 mois).

- L'ordinateur.
- La souris et l'organisation des dossiers.
- La messagerie Gmail.
- Le clavier.
- La création de dossiers images et documents.
- Internet.

Une étape accompagnement

- Pour approfondir les connaissances (6 modules de 2 heures sur les 6 mois qui suivent la formation.
- Pour pratiquer (des échanges réguliers avec les animateurs par emails).
- Pour résoudre les problèmes rencontrés (les permanences de l'association).

L'ABE, dans le cadre de l'Espace Cyber-Services, apporte aussi un accompagnement personnalisé aux seniors :

- confrontés à l'informatisation des services administratifs,
- ne possédant pas d'ordinateur et/ou peu familiarisés avec Internet.

+ Les bénévoles de l'ABE vous accompagneront en toute confidentialité.

Nos permanences :
Du lundi au jeudi de 9h à 12h
Villa Romaine – 1 rue de l'Atrium
78690 – Les Essarts le Roi
Tél. : 01 30 41 58 87

Art et Culture en Yvelines

« Art et Culture en Yvelines », association essartoise depuis plus de 25 ans, organise des sorties culturelles une fois par mois et un voyage de 3 jours dans l'année. L'association forte de ses 120 membres propose à tous des sorties les plus variées, cabaret (ex. Don Camilo), théâtre (Théâtre des Nouveautés), spectacle (*Le Lac des Cygnes*, émission 'Revue de Presse'), visites (Saint-Germain-en-Laye, Vallée de la Loire, Paris, Normandie, Sens), repas et des voyages (Puy du Fou, Angleterre, Quercy-Périgord, Belgique-Hollande en 2019). **Quelques visites illustrées :**

▲**15 janvier 2019** : Sortie au Don Camilo – 59 participants (capacité maximum du car) pour une soirée qui a remporté un grand succès.

◀**16 avril 2017** : Sortie d'une journée à Paris : visite commentée de la Basilique-cathédrale Saint-Denis et du cimetière Montmartre.

21 mars 2019 : Journée en Normandie Sud Eure – Découverte de la Manufacture Bohin et visite commentée du Château Beaumesnil avec dégustation de caramels. ▶

+ Les trajets sont assurés en autocar, départ place du 8 Mai 1945 (place du Marché) – Les Essarts-le-Roi. Contact : **acy.les.essarts.le.roi@gmail.com**

« *Lesessartsenfête* », une toute nouvelle association

◀ De gauche à droite : Guillaume Coquelle, trésorier, Ophélie Wuillemin, présidente et Frédéric Nyss, secrétaire.

Créée en février 2019, l'association Lesessartsenfête a pour vocation d'apporter une nouvelle vie aux manifestations de la ville.

> ***Nous voulons faire des Essarts-le-Roi une ville festive.***

Nous avons rencontré la Présidente Ophélie Wuillemin. Ophélie est une Essartoise de souche. Elle se souvient des fêtes de son enfance qui rassemblaient les habitants. Elle aimerait que ses enfants vivent la même chose et se créent des souvenirs semblables aux siens. C'est ce qui a motivé la création de l'association.

Après la chasse aux œufs organisée en avril, l'association a pour projet de faire revivre le feu de la Saint-Jean et de fêter Halloween avec les enfants.

Tous ceux qui souhaitent apporter un peu de leur temps pour aider l'association sont les bienvenus.

+ lesessartsenfete@gmail.com

L'encadrement avec I2A

L'encadrement est une activité proposée par l'association I2A depuis plus de deux décennies. Elle nécessite des qualités manuelles et un goût artistique.

Si l'encadrement a une fonction évidente (protection, renforcement,…), il a longtemps témoigné de l'importance que le propriétaire accordait à une œuvre par le choix de la qualité du cadre (dorure, métal, etc..).

Aujourd'hui, la mise en valeur des photos, gravures, affiches, lithographies et tableaux passe aussi par un encadrement de qualité.

Il existe de nombreuses techniques qui vont de la simple vitre à pinces métalliques à la baguette sculptée et richement décorée. Les méthodes, comme l'outilllage nécessaire, sont en rapport avec la complexité du projet à entreprendre.

L'apprentissage de cet Art consiste à utiliser dans un premier temps des techniques simples (prise de mesure, coupe de baguette et assemblage puis réalisation d'un passe-partout) puis plus complexes à partir de cartons recouverts de papiers colorés.

L'objectif de l'encadrement est donc la mise en valeur et la protection du document à encadrer sans oublier le choix et l'harmonie des couleurs qui sont, sans aucun doute, l'essentiel. La régle d'Or, c'est la minutie !

N'hésitez pas à rejoindre l'atelier Encadrement pour la prochaine session 2019-2020. En attendant, vous pouvez assister à une séance le vendredi matin avec Claude Laneyrie.

À noter ! La boulangerie-pâtisserie Bossard met à la disposition de l'atelier une partie de sa vitrine pour exposer certaines réalisations.

▲ Photo prise à la boulangerie-pâtisserie Bossard.

La caisse enregistreuse

Dates clés

1878
James Ritty découvre un mécanisme capable de compter le nombre de tours de l'hélice du bateau.

1879
Dépôt d'un brevet sur l'invention de la première caisse enregistreuse.

1884
John H. Patterson achète le brevet de l'invention de la caisse enregistreuse

Fidèle alliée du commerçant, la caisse enregistreuse a révolutionné la façon dont on exécute des transactions. Aujourd'hui, l'ancienne machine entièrement mécanique de plus de 30 kg est devenue un dispositif de paiement en ligne et mobile. Cette invention révolutionnaire a donc fait un long chemin et je vais vous raconter son histoire…

« THE INCORRUPTIBLE CASHIER », LA PREMIÈRE CAISSE MÉCANIQUE

Tenancier de bar à Dayton dans l'Ohio et issu d'une famille de mécaniciens, James Ritty constate à la fin du 19e siècle que ses employés gardent pour eux l'argent réglé par les clients du bar. Ce comportement dangereux pour le futur de son établissement ne peut plus continuer.

Parti pour voyager en Europe sur un bateau à vapeur en 1878, James Ritty découvrit un mécanisme capable de compter le nombre de tours de l'hélice du bateau. Ce système ingénieux lui donna l'idée d'inventer un appareil similaire permettant d'enregistrer les ventes de son bar réalisées dans la journée. Il décida donc, dès son retour à Dayton, de construire avec l'aide de son frère deux prototypes de caisses enregistreuses. Ce dernier déposa un brevet sur l'invention de la première caisse enregistreuse, « *The Incorruptible Cashier* » (le caissier incorruptible) le 4 novembre 1879.

Quelques années plus tard, James Ritty vendit son invention à Jacob H. Eckert qui fonda la première société de caisse enregistreuse : the « National Manufacturing Company » (NMC). Après quelques années d'exploitation, John H. Patterson, homme d'affaires d'origine irlandaise, acheta plusieurs machines utiles pour son commerce de vente de charbon au détail à Dayton. Par la suite, ce dernier décida d'acheter la compagnie ainsi que le brevet de l'invention de la caisse enregistreuse pour 6 500 $. Il renomma la compagnie the "*National Cash Register Company*" en 1884.

>>> SUITE AU PROCHAIN NUMÉRO

Bilan calamiteux de la Communauté d'Agglomération Rambouillet Territoire (CART).

Quelle est la définition d'une intercommunalité ?

Une communauté de communes est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave. Elle a pour objet d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.

Quelle est la définition d'une intercommunalité au sens de la CART ?

Élaborer des projets concernant uniquement la ville de Rambouillet et financer ces projets à l'aide des impôts des communes avoisinantes.

Qu'avons-nous payé depuis la création de la CART ?

- Élargissement de la RN10 (uniquement sur Rambouillet).
- Agrandissement de la piscine des fontaines (Rambouillet).
- Aménagement de la zone du Bel Air (Rambouillet).
- Le conservatoire de musique de Rambouillet (Rambouillet).

Les chiffres parlent d'eux-mêmes, les 3/4 de la dette de la CART concernent la zone du Bel Air, la piscine et le conservatoire, soit plus de 7 M€.

Qu'avons-nous subi depuis la création de la CART ?

- Augmentation des impôts dédiés à la CART (+4 %).
- Saturation de la piscine des Essarts-le-Roi suite à la fermeture de celle de Rambouillet.
- Réintégration des coûts de la crèche et du gymnase dans les comptes de notre commune.
- Projet de développement de la zone du Gros Chêne toujours gelé, Rambouillet bloquant toutes concurrences à la zone du Bel Air.
- Aucune aide pour l'AIDEMA qui fait le même travail que le conservatoire de musique de Rambouillet.

Qu'allons-nous subir dans peu de temps ?

- Spoliation des réserves financières de la station d'épuration. Cette compétence sera confiée à la CART en 2020.
- Dégradation des services : La désorganisation qui touche les services du CCAS depuis la reprise de cette compétence par la CART est exemplaire. Tout est à craindre pour les prochains transferts de compétence : assainissement, etc.

Vous pouvez aisément constater que seule Rambouillet profite de la situation.

Mais que fait le Maire des Essarts, vice-président à l'eau, l'assainissement et au SPANC ?

Il se tait et encaisse ses indemnités mensuelles et subit...

Si vous pensez qu'il est temps de réagir et recentrer la CART vers ce qui devrait être sa mission, c'est-à-dire un espace de solidarité autour de projets communs, venez-nous rejoindre pour dialoguer avec les élus et l'équipe « Agir Ensemble ».

Chaque premier jeudi du mois à 20h45, salle SA2 – 1er étage du château de la Romanie.

Vos élus Agir Ensemble

VOS ÉLUS AGIR ENSEMBLE

Anne Cagin

Valérie Jaffre

Jean Le Ven

Claire Montagnon

Claude Guilbert

Françoise Belli

Site « Agir Ensemble » : http://www.essartsagirensemble.fr/

SÉCURITÉ

Des conseils simples et pratiques

AYEZ LE RÉFLEXE 17 !

La commune des Essarts-Le-Roi dépend territorialement du commissariat de police de Rambouillet.
Le numéro de *POLICE SECOURS* peut être appelé pour signaler une infraction ou un événement qui semble suspect et qui nécessite l'intervention immédiate de la police nationale. Composez le 17.
Votre appel sera traité par le Centre d'Information et de Commandement 24h/24. Le central Police Secours enverra immédiatement sur place l'équipe de policiers la plus proche et la mieux adaptée à la situation.
Notez les numéros de plaques d'immatriculation. Pensez à bien décrire le signalement des individus, indiquer les directions de fuite... le maximum de renseignements recueillis sera utile aux enquêteurs.
Si vous êtes victime d'un vol par effraction, gardez les lieux en l'état (ne rien toucher) en attendant l'arrivée des policiers.

> **Un réflexe à adopter :**
> face à une situation d'urgence, à un événement venant de se produire, au comportement suspect d'un individu laissant à penser qu'un délit va être commis, **je compose le 17.**

Pour faciliter et accélérer le traitement de votre appel au 17, pensez à préciser ces **3** points :

- **Qui suis-je ?** Vous êtes victime, témoin..., donnez un numéro de téléphone sur lequel vous restez joignable.
- **Où suis-je ?** Donnez l'adresse précise de l'endroit où les services de police doivent intervenir (code de porte, étage etc...).
- **Pourquoi j'appelle ?** Indiquez le motif précis de votre appel même s'il s'agit de présence anormale ou suspecte dans votre quartier, Toutes les informations peuvent être utiles à la mise en place d'une intervention.

Exprimez-vous clairement auprès de votre interlocuteur. Le temps que vous passez au téléphone n'est jamais inutile, ne retarde jamais l'intervention et permet la meilleure réponse à l'urgence pour laquelle vous appelez. Enfin, écoutez attentivement les conseils donnés sur la conduite à tenir avant l'arrivée des secours.

> **La Police Nationale assure au quotidien la sécurité des biens et des personnes. Pour optimiser notre travail et le rendre plus efficace, nous avons besoin de vous.**
> ***(Commissariat de police de Rambouillet)***

Attendez que l'interlocuteur du « 17 » décroche. À certains moments de la journée, en raison du nombre d'appels, l'attente peut paraître longue. Un policier répondra à votre requête et apportera la solution qui convient à l'urgence de votre appel.
Il sollicitera un équipage de police de notre circonscription qui fera son possible pour intervenir rapidement. Celui-ci prendra contact avec vous directement ou non. Si vous le désirez, il fera preuve de la plus grande discrétion.

EN CAS D'ABSENCE PROLONGÉE

Dans le cadre des opérations « Tranquillité Absence », signalez votre absence auprès de la mairie ou du commissariat de police de Rambouillet en remplissant l'imprimé disponible en mairie ou sur le site Internet de la ville à la rubrique « cadre de vie-réglementation ». Des patrouilles de police seront organisées aux abords de votre domicile.

Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance
Ne communiquez pas vos dates de vacances ou vos absences sur vos répondeurs téléphoniques ou réseaux Internet.

INTERNET

Ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires par e-mail.
Pour vos transactions commerciales, vérifiez que vous êtes sur un site sécurisé (« https »).
Si vous êtes victime d'une escroquerie sur Internet, signalez-le en priorité à votre banque puis déposez plainte au commissariat de police.

SE PRÉMUNIR CONTRE LE VOL À LA FAUSSE QUALITÉ

Si une personne se présente à votre porte, soyez vigilant. Même si la personne est en uniforme, demandez-lui de présenter une carte professionnelle, un ordre de mission ou un justificatif d'intervention. En cas de doute, ne la laissez pas entrer. Vous pouvez proposer un autre rendez-vous afin de vous laisser le temps de procéder aux vérifications nécessaires.
Si vous faites entrer une personne chez vous, accompagnez-la dans tous ses déplacements à l'intérieur de votre domicile.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Votre sécurité, c'est aussi la sécurité routière. Piéton ou cycliste, la nuit, équipez-vous d'un gilet réfléchissant.

+ N° UTILES

Police 17
Samu 15
Pompiers (sur poste fixe) 18
Pompiers (sur portable) 112
Police nationale 01 30 46 27 54
Mairie des Essarts-le-Roi / service réglementation-sécurité 01 30 88 60 25

SPORT

Andy Cabrera Avila un champion essartois

Un grand bravo à Andy Cabrera Avila, franco-cubain, qui habite aux Essarts-le-Roi et vient de battre un nouveau record du monde.

À 47 ans, Andy, champion de l'apnée, n'en est pas à son premier record. Déjà par le passé, il a battu d'autres records, des records toujours liés à une cause qu'il soutient.

« Chacun de mes défis en apnée a pour objectif de sensibiliser les personnes à des causes qui me tiennent à cœur : les enfants handicapés en 2016, le téléthon en 2016/2017, les enfants autistes en 2017, les enfants de l'océan en 2017, la pollution des océans en 2018… »

Le dimanche 24 mars, c'était pour dénoncer la captivité des cétacés. Andy a passé 6 heures sous l'eau de la piscine de Saint-Cyr-l'École et il n'a inspiré, en tout et pour tout, que durant 4'12"40 en temps cumulé. En moyenne, cela signifie qu'il faisait des apnées de 1'12" entrecoupées d'inspirations qui duraient, elles, une seconde ou moins. Pour information, un homme normal inspire en général douze à vingt fois par minute… c'est dire la condition physique et mentale d'Andy… mais surtout sa modestie !

« Le plus important est le message de solidarité que j'essaie d'envoyer. Je ne fais pas les choses seul. J'ai le soutien de ma copine, ma famille, mes amis, des membres de mon club d'apnée, des associations qui militent pour de belles causes… »

Chaque tentative de record est avant tout un projet de sensibilisation. Pour la pollution

dans les océans, Andy est intervenu dans les écoles des Yvelines pour en parler aux enfants et les inviter à agir. Puis les enfants qui participent reçoivent un diplôme de reconnaissance pour leur investissement. L'année dernière, plus de 500 enfants ont reçu le diplôme « Gardien de l'Océan »…

« Je suis très heureux de pouvoir associer ma passion sportive en apnée et des causes solidaires qui me tiennent à cœur. Je pense que nous avons un devoir, celui de préserver, défendre et protéger la vie sur notre planète. »

Nous aurons bientôt le plaisir de voir Andy dans la piscine des Essarts-le-Roi…

État civil

Nous rendons hommage ici, tous les mois, à nos administrés.

Bienvenue à :

- Liliana ASSUNÇAO le 24/11
- Liam FORET le 13/12
- Nunna COTRIM GOUVEIA le 26/12
- Nassim ZERROUKI le 31/12
- César BEZ SEFFAR le 28/01
- Manon FOURAULT le 04/02

Félicitations à :

- Galina RABOVA et Antoine KARRER le 09/03

Ils nous ont quittés :

- Stéphane DUPONT le 28/11
- Sébastien GAUDIN le 01/12
- Marc PRIDO le 05/12
- Jacques FAURE le 08/01
- René THUILLIER le 12/01
- Jacques COLIN le 26/01
- Maria MOTREFF veuve LILORA le 02/02
- André LERONDEAU le 13/02
- Antoine CHAMBA le 18/02
- Jeanne CZAJKOWSKA veuve PIERRE le 26/02

NÉCROLOGIES

Mme BLANVILLAIN

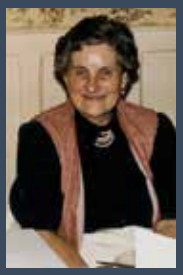

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Madame Jacqueline BLANVILLAIN le 6 janvier 2019, boulangère place de l'Église de 1946 à 1977. Son père André avait repris la boulangerie en 1919.

La Municipalité présente ses sincères condoléances à toute sa famille.

Mme PIERRE

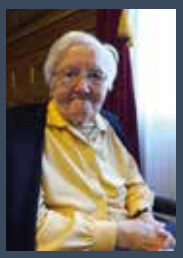

Le 26 février, une de nos centenaires essartoises nous a quittés. Madame PIERRE avait fêté le 15 février 2018 ses 100 ans.

La Municipalité présente ses sincères condoléances à toute sa famille.

AGENDA & ÉVÉNEMENTS

À ne pas rater

MAI

Mercredi 8 mai |
17H : COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945
Monument aux morts

Samedi 11 mai |
11H : ATELIER POP-UP
1 enfant à partir de 5 ans/1 adulte
Bibliothèque – Sur réservation au 01 30 46 48 88 ou bibliotheque@essarts-le-roi.org

17H30 : SPECTACLE BIEN VU MIRO !
Tout public, salle polyvalente – Entrée libre

Dimanche 12 mai |
9H-12H30 : VIDE-JARDIN
Cour de la Mairie – Entrée libre

Mardi 14 mai |
17H30 : CERCLE DE LECTURE
Bibliothèque – Entrée libre

Mercredi 15 mai |
10H30 : AU PAYS DES HISTOIRES 0-6 ANS
Bibliothèque – Entrée libre

Samedi 18 mai |
9H30 : MARINETTE ET CHOUPETTE

Vendredi 24 mai |
20H : CONFÉRENCE « KLEE, LA MAGIE DE LA COULEUR »
Bibliothèque
Réservation souhaitée

Samedi 25 mai |
9H-12H30 : LAVAGE DE VOITURES AU PROFIT DU CCFD
Place du Marché

10H30 : RACONTE-MOI DES HISTOIRES 0-6 ANS
Bibliothèque – Entrée libre

13H : TRI DU ROI

Dimanche 26 mai |
ÉLECTIONS EUROPÉENNES

RALLYE VÉLO

Mercredi 29 mai |
10H30 : AU PAYS DES HISTOIRES 0-6 ANS
Bibliothèque – Entrée libre

JUIN

Samedi 1er juin |
11H : CAFÉ POLAR ADULTES
Bibliothèque – Entrée libre

20H30 : PIÈCE DE THÉÂTRE « UNE SEMAINE... PAS PLUS ! »
Salle polyvalente

Mercredi 5 juin |
14H ET 16H : ATELIERS ORIGAMI
à partir de 10 ans
Bibliothèque – Sur réservation

Mardi 11 juin |
17H30 : CERCLE DE LECTURE
Bibliothèque – Entrée libre

Mercredi 12 juin |
10H30 : AU PAYS DES HISTOIRES 0-6 ANS
Bibliothèque – Entrée libre

Vendredi 14 juin |
18H-20H : ATELIER D'ÉCRITURE
Animé par par Sylvie Chauvet
Bibliothèque – Sur réservation

Dimanche 16 juin |
15H : PIÈCE DE THÉÂTRE « VARIATIONS POUR 5 »
Proposée par le Secours Populaire
Salle polyvalente
Entrée libre

Vendredi 21 juin |
FÊTE DE LA MUSIQUE

Samedi 22 juin |
10H30 : RACONTE-MOI DES HISTOIRES 0-6 ANS
Bibliothèque – Entrée libre

EN SOIRÉE : FEU DE LA SAINT-JEAN

Dimanche 23 juin |
14H -18H : 110 ANS DE L'AGSE
Nombreuses animations sportives gratuites. Buvette sur place Stade Gallot.

Mercredi 26 juin |
10H30 : AU PAYS DES HISTOIRES 0-6 ANS
Bibliothèque – Entrée libre

Dimanche 14 juillet |
FÊTE NATIONALE

Dimanche 8 septembre |
VIDE-GRENIER

Samedi 14 septembre |
FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 21 septembre |
OLYMPIADESSARTS
(sous réserve)

+ Vous pouvez retrouver tous les événements dans l'Agenda mensuel à retirer chez les commerçants ou sur le site de la commune

Mairie

01 30 46 48 84

- **Horaires d'ouverture :** Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8h30 à 11h45 et 13h45 à 17h30. Samedi 18/05 et 15/06 : 9h à 12h.
- **Service réglementation** 01 30 88 60 25 reglementation@essarts-le-roi.org
- **Service enfance jeunesse** scolaire@essarts-le-roi.org
- **Bibliothèque** 01 30 46 48 88 bibliotheque@essarts-le-roi.org